

COMMUNE de BEAUMONT S/LEZE
Registre des Arrêtés du Maire

ARRETE REGLEMENTANT L'UTILISATION DU BARBECUE

Le MAIRE de BEAUMONT S/LEZE,

Vu la Loi constitutionnelle n°2008-205 relative à la Charte de l'Environnement de 2004,
Vu les articles L2212-1 et suivants et L2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L541-14 du Code de l'Environnement,
Vu l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental relatif à l'élimination des déchets,
Vu l'article R610-5 du Code Pénal,
Vu le décret n°2006-18 du 4 janvier 2006 et le 1° sur la définition d'un barbecue,
Considérant qu'il importe de réglementer l'utilisation du barbecue situé au complexe sportif, place Clément Ader 31870 Beaumont-sur-Lèze, dans un but d'ordre public et pour assurer la protection des installations et des plantations,

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

Il est interdit d'utiliser le barbecue situé au complexe sportif, place Clément Ader et d'allumer des feux aux espaces ouverts au public et tous autres lieux publics sur l'ensemble de la commune de BEAUMONT-SUR-LEZE.

ARTICLE 2 :

Des dérogations pourront être accordées par le Maire, dans le cadre du déroulement de festivités ou de manifestation associatives, comme les fêtes municipales. Dans ce cas, aucun déchet ne doit être laissé, le barbecue du complexe sportif doit être éloigné d'au moins dix mètres de tout couvert végétal et autres objets inflammables.

Une demande d'autorisation devra être faite, une semaine avant en mairie, auprès de Monsieur Le Maire.

ARTICLE 3 :

Toute personne ne respectant pas le présent arrêté est passible des sanctions prévues à l'article R 610-5 du Code Pénal.

ARTICLE 4 :

Monsieur Le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de SAINT-SULPICE S/LEZE et tous les agents des forces de police sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa date d'affichage.



Fait à BEAUMONT SUR LEZE,
Le 1 Juillet 2025

Olivier CARTÉ
Maire de BEAUMONT SUR LEZE.